



Pêche à la ligne dans les eaux réservées de la Couronne en 2021

Les camps seront ouverts pour la saison de pêche dans les eaux réservées de la Couronne. Cela pourrait changer selon la phase de rétablissement de la pandémie en vigueur à la date du voyage.

Points importants à noter :

- Les camps seront approvisionnés en quantité de base de produits de nettoyage et de désinfection.
- Les pêcheurs sont tenus d'apporter leurs propres produits de désinfection pour la durée de leur séjour.
- Il est conseillé aux pêcheurs de nettoyer toutes les zones à forte fréquentation **dès leur arrivée et à la fin de leur voyage** (poignées de porte, comptoirs de cuisine, tables, poignée de toilettes [le cas échéant]).
- Les pêcheurs sont tenus de retirer tous les déchets et de laisser la région plus propre qu'elle ne l'était à leur arrivée.
- Il n'est pas possible pour le personnel de se rendre dans chaque camp entre deux réservations, mais les camps seront visités chaque semaine.
- Veuillez suivre toutes les directives de Santé publique concernant la pandémie de COVID-19 pour assurer la sécurité de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick.
- Il est demandé aux pêcheurs de maintenir une distance physique et de respecter les restrictions de voyage de leur zone de santé et de celle dans laquelle ils voyagent également. N'oubliez pas que les restrictions peuvent varier d'une zone de santé à l'autre.